



**Ambrosies : les connaître,
prévenir leur implantation, agir
pour limiter leurs impacts**

**Atelier d'information
à distance**

Mercredi 11/06/2025



Thomas BREVET (FREDON AURA) - Alexandre GAUTHIER (FREDON AURA)



L'AMBROISIE À FEUILLES D'ARMOISE

Ambrosia artemisiifolia L.

Une plante à problèmes ...



L'ambroisie : une plante exotique envahissante présente dans différents milieux



Grèves de rivières



Zones de chantiers, surfaces remaniées ...

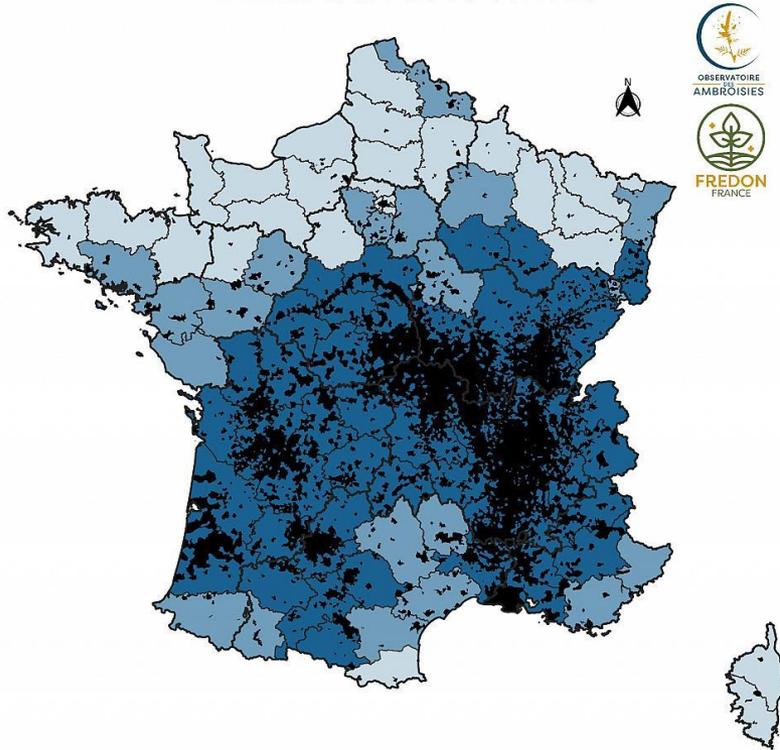


Parcelles agricoles



Répartition de l'ambroisie en France et en Auvergne-Rhône-Alpes

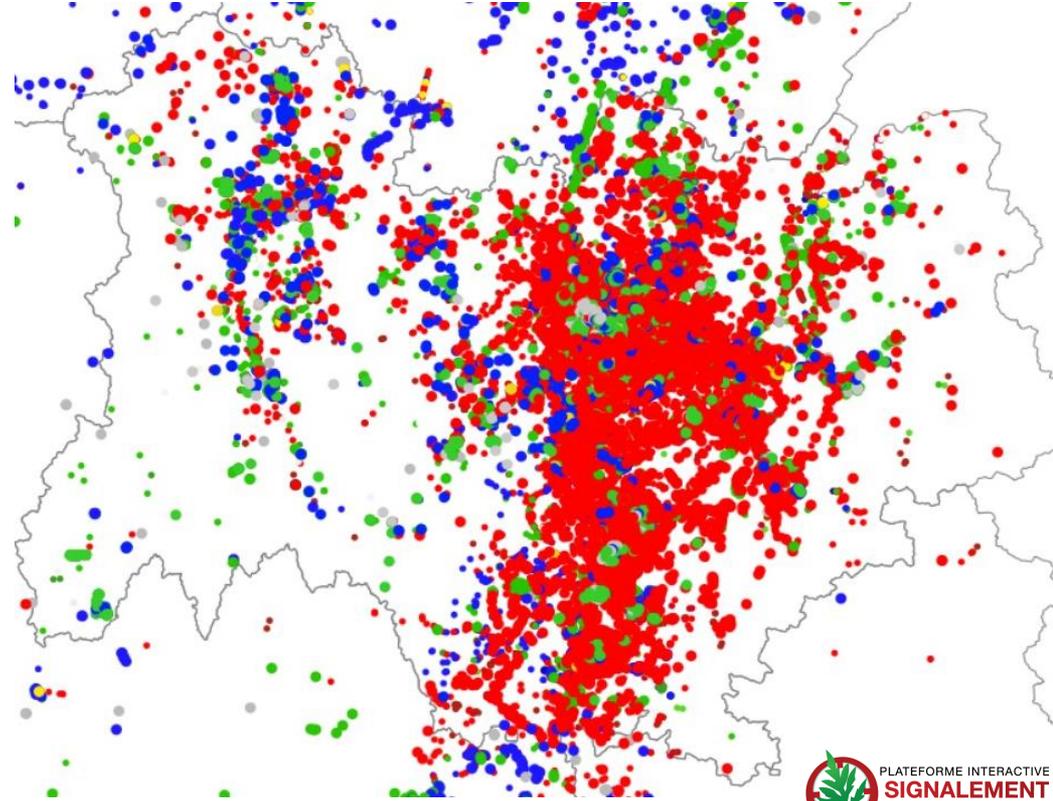
Etat des connaissances sur la répartition de l'Ambroisie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia* L.) en France entre 2000 et 2020



- Régions
- Communes dans lesquelles il y a eu au moins un signalement
- Nombre de commune(s) dans lesquelles il y a eu au moins un signalement, par département
- 0 - 10
- 11 - 50
- 51 et plus

Carte réalisée par l'Observatoire des ambrosies - FREDON France - avril 2020.
Les zones définies représentent, par département, le nombre de communes dans lesquelles il y a eu au moins un signalement d'Ambrosie à feuilles d'armoise.
Sources des données : plateforme de signalement ambrosie Atlasanté, réseau des Conservatoires botaniques nationaux et partenaires, réseau FREDON, réseau des CPIE.

Auvergne-Rhône-Alpes de 2015 à 2020

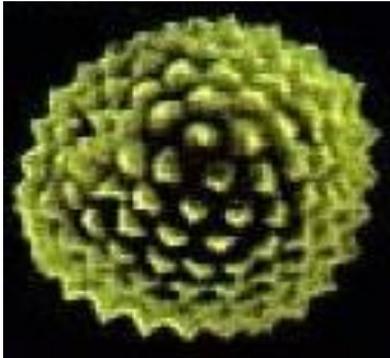


Relativement localisée jusque dans les années 50, elle s'est ensuite particulièrement développée en région Rhône-Alpes. Aujourd'hui on la trouve sur l'ensemble de l'hexagone.

Pollen à fort potentiel allergisant :

- De petite taille (~15 µm) : transport par le vent sur plusieurs 10^{aines}, voire 100^{aines} de kilomètres
- Produit en grandes quantités : jusqu'à plusieurs millions de grains de pollen par jour par pied

5 grains de pollen / m³ d'air suffisent à provoquer une allergie



Pollens et symptômes :
D'août à octobre

En Auvergne-Rhône-Alpes :

13% de la population est allergique
(9% à 21% selon les secteurs)

[Estimation niveau national : entre 1,7% et 5,4%]

**2017 : - Près de 660 000 personnes ont consommé des soins
en relation avec l'ambroisie**

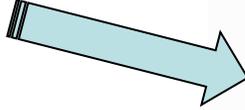
- Coût global de santé estimé à 40,6 millions €



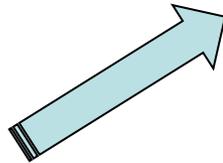
Pollinose due à l'ambroisie : Les symptômes

Ils s'apparentent au rhume des foins

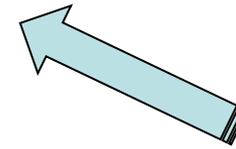
**Nez bouché
ou qui coule**
Rhinites :
92%



Yeux qui piquent
Conjonctivites :
87%



**Toux sèche ou
gorge qui gratte**
Trachéites : 79%



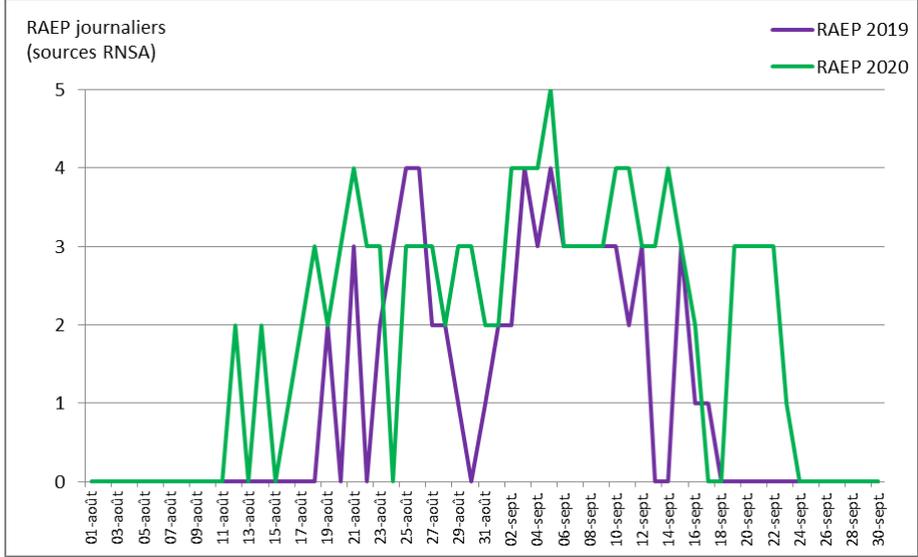
Gêne respiratoire
Asthme - Difficulté
à respirer :
53%



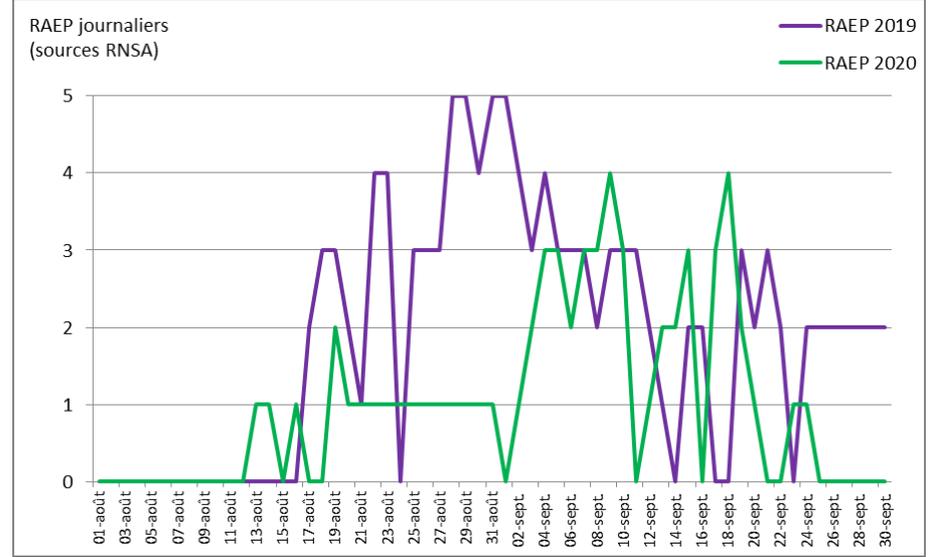
Risque allergique ambroisie en 2019 et 2020

0 = nul 1 = très faible 2 = faible 3 = moyen 4 = fort 5 = très fort

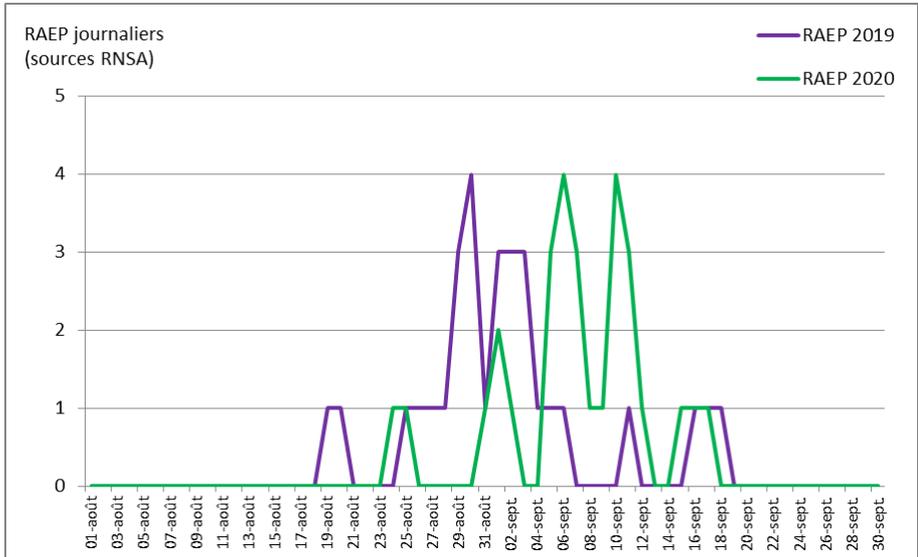
Saint-Etienne



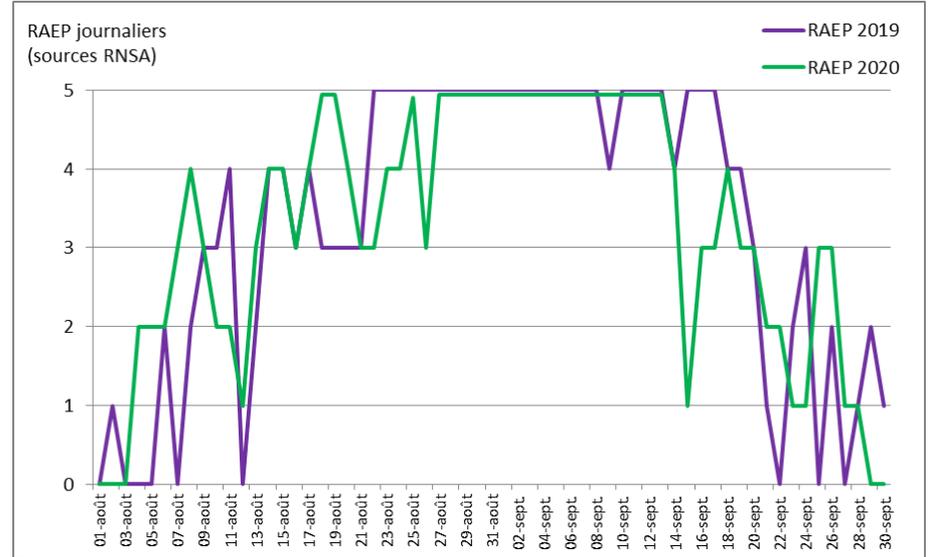
Lyon



Clermont-Ferrand



Valence



L'ambroisie, un problème pour ...

La biodiversité

- Envahit rapidement les sols nus
- Concurrence les espèces locales



L'agriculture

- Colonise les espaces agricoles
- Réduit les rendements
- Diminue la qualité des récoltes



Les zones non agricoles

- Surcoût de gestion des espaces
- Sécurité des salariés (gestion linéaires, chantiers, ...)
- Application des mesures réglementaires
- Risque pour les activités touristiques



Cycle de développement de l'ambroisie à feuilles d'armoïse

Plantule
mars - avril

Végétatif
mai - juillet

Adulte
juin - août

Floraison
juillet - sept.

Grenaison
août - oct.

Graine
hiver



- **Stratégie d'expansion via la reproduction sexuée**
- **Plante pionnière : 1^{ère} à coloniser les sols remaniés, mis à nu**
- **Supporte le stress et les conditions difficiles de développement (sécheresse, sols pauvres, salinité, pH ...)**

Mais ...

Elle ne supporte pas la compétition des autres espèces

L'ambroisie : aspect général



La plante adulte présente un port dressé / buissonnant. Taille : 15 à 120 cm.

Reconnaître les feuilles

Nervures blanchâtres



**Feuilles profondément découpées
du même vert sur les deux faces**

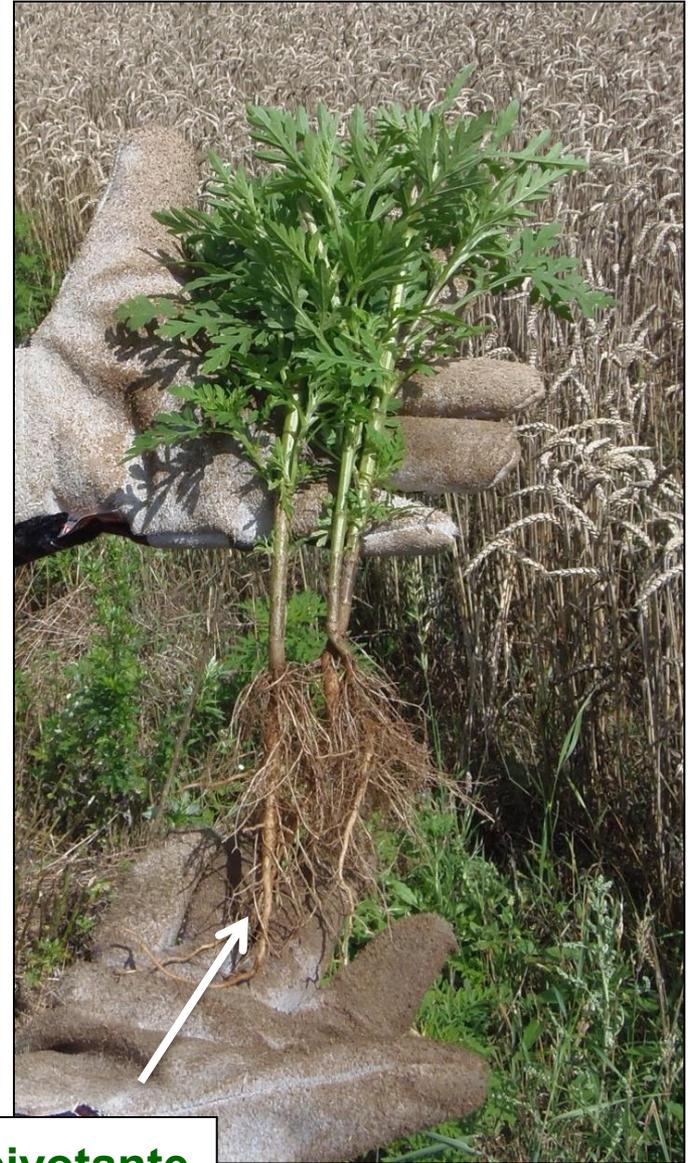


La tige



Tige velue, rougeâtre à maturité

La racine



Une racine pivotante

Les fleurs

Fleurs mâles

Grains de pollen

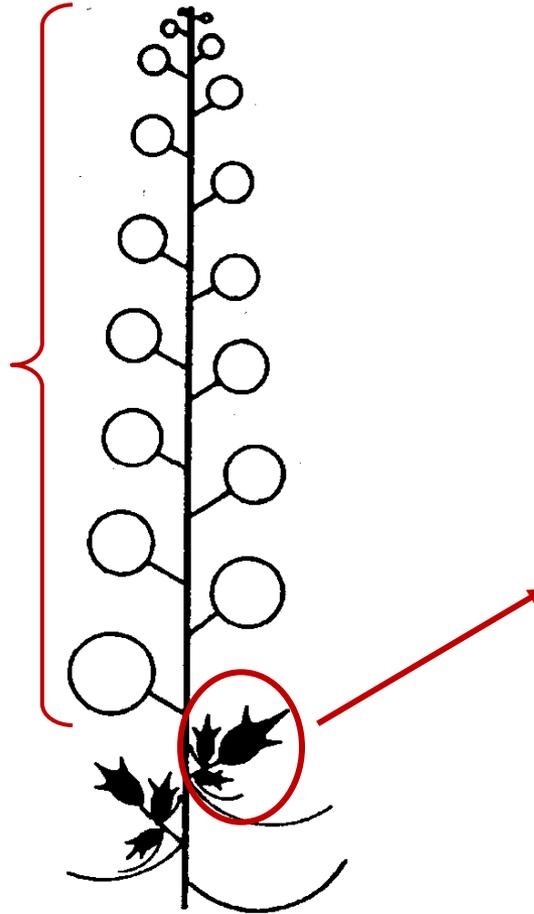
! ALLERGIES



Fleurs femelles

Graines

! INVASION



Les graines



akène



- Une plante produit jusqu'à 3000 graines
- Les graines tombent au sol au pied de la plante mère
- Pas de transport ni par le vent ni par les animaux
- Durée de vie > 10 ans

Dispersion :

⇒ Naturellement par le ruissellement des eaux de surface

⇒ Par les activités humaines :



Attention aux confusions !



Dans notre région l'ambrosie peut surtout être confondue avec l'armoise vulgaire (*Artemisia vulgaris* L.)



L'AMBROISIE À FEUILLES D'ARMOISE

Ambrosia artemisiifolia L.

Cadre réglementaire



Les textes de référence

Loi n° 2016-41 (art. 57)

Modernisation de notre système de santé *

26/01/2016

26/04/2017

Décret n° 2017-645

Fixe les mesures de prévention et de lutte à mettre en œuvre contre les 3 espèces d'ambrosie *

Arrêté ministériel

Interdit l'introduction, le transport, l'utilisation, la mise en vente, la vente et l'achat de ces 3 espèces

PRSE3 2017-2021

Objectif 2, action 13

18/04/2018

2019

Actualisation des arrêtés préfectoraux relatifs à la lutte contre les ambrosies dans les 12 départements de la région AuRA

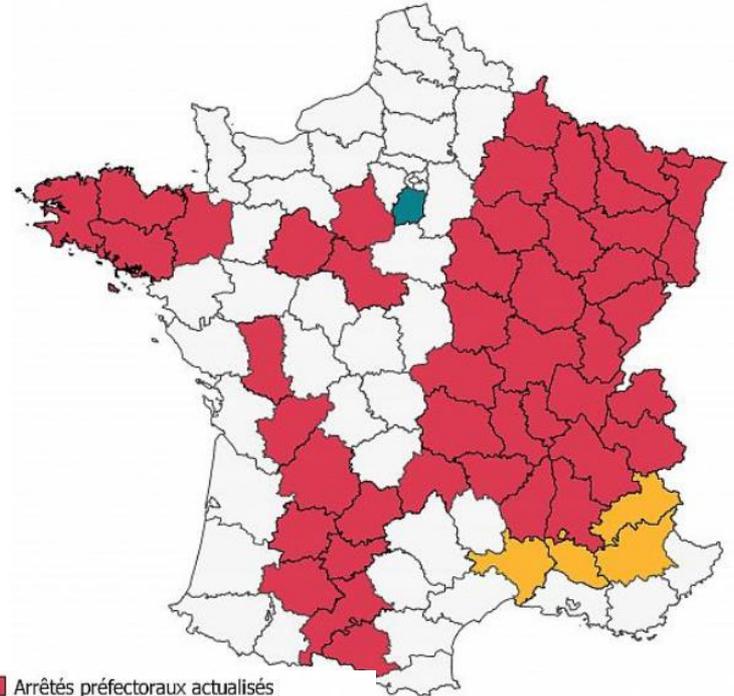
* Textes intégrés au code de la santé publique (art L, D ou R1338)

2019 : Nouveaux arrêtés préfectoraux de lutte contre l'ambroisie

Un pouvoir de police spécial du Préfet, impliquant les Maires, pour une action de terrain opérationnelle

⇒ Obligation de prévention et de destruction

- Tous publics concernés
- En tous lieux
- 3 espèces d'ambroisie



- Arrêtés préfectoraux actualisés
- Arrêtés préfectoraux à réactualiser
- Absence d'arrêté préfectoral
- Arrêté préfectoral "agriculture" temporaire

Carte des départements dotés d'un arrêté préfectoral relatif à la lutte contre les ambrosies (Août 2020)

Agence régionale de santé
Auvergne-Rhône-Alpes
Délégation départementale de la Loire
Service santé et environnement

ARRETE N° 2019 - 039
relatif à la lutte contre les espèces d'Ambroisie
dans le département de la Loire

Le Préfet de la Loire

glement (UE) N°574/2011 de la commission du 16 juin 2011, modifiant l'annexe I de la directive CE du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les teneurs maximales applicables au la mélanine, à *Periderma* spp. et au transfert de certains coccolistostatiques et histomonastiques et une version consolidée de ses annexes I et II ;

de de la défense, notamment son article L. 1142-1 ;

de de l'environnement, notamment ses articles L. 110-1, L. 120-1 et 2, L. 172-1 à 17, L. 220-1 et 2, L. et R. 221-1 ;

de du travail, notamment son article L. 4121-1 ;

de de la consommation, livre II et V, dont notamment ses articles L. 511-3 et L. 511-2 ;

de général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2212-1 à 4, L. 2215-1, L. 2122-24, L. et L. 2213-25 ;

de de procédure civile, notamment ses articles 808 et 809 ;

de civil, notamment ses articles 1240 et 1241 ;

de de procédure pénale dont notamment son article R. 48-1 ;

de pénal, notamment ses articles 121-2 et 3, 222-19 à 21 et R. 624-1, R. 625-1 ;

de rural et de la pêche maritime, notamment ses articles L. 205-1, L. 253-1, R. 205-1 et R. 205-2 ;

de de la santé publique, et notamment ses articles L. 1338-1 à 5, L. 1421-1, L. 1422-1 à 2, L. 1435-7, D. 3 et R. 1338-4 à 10 ;

de n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé ;

de n° 2014-110 du 6 février 2014 visant à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires sur le national ;

de décret n°2017-1866 du 29 décembre 2017 portant définition de la stratégie nationale de santé pour la 2018-2022 ;

de loi ministérielle du 2 juin 2017 portant désignation des organismes contribuant à certaines mesures de de prévention et de lutte relatives à l'ambroisie à feuille d'armoise, l'ambroisie trifide et l'ambroisie à es ;

Elaboration de Plans d'Actions Locaux

A retrouver sur : <https://ambroisie.fredon-aura.fr>

PREFECTURE DE LA LOIRE

Prévenir et lutter contre les ambrosies

PLAN D' ACTIONS
Décembre 2019

CONNAISSANCE DES AMBROISIES ET COMMUNICATION

proposé par le comité départemental espèces invasives ou nuisibles à la santé humaine

ACTIONS DE TERRAINS

COORDINATION DÉPARTEMENTALE

Versión *finale* après consultation Comité départemental du 09/12/2019

Page 1 sur 21



L'AMBROISIE À FEUILLES D'ARMOISE

Ambrosia artemisiifolia L.

Pratiques de Gestion

La lutte contre l'ambroisie vise à :

Interrompre le cycle de reproduction de la plante



**Avant
pollinisation
Et avant
grenaison**



**Eviter la dispersion des graines
(activités humaines principalement)**

Surveillance des terres rapportées



**Nettoyage / Décontamination
des véhicules et outils**



Gestion
préventive

Couverture du sol

Permet d'éviter la germination des semences

Membrane textile / Paillis



Végétalisation



Gestion
curative

Arrachage manuel

Pratique pouvant atteindre 100% d'efficacité
A réaliser à un stade 'jeune' de la plante

➤ Avantages :

- Destruction complète des plantes
- Applicable en bordure de cours d'eau
- Effet pédagogique : mobilisation de la population d'un territoire

➤ Inconvénients :

- Travail long et coûteux
- A mettre en œuvre avant floraison
- Sécurisation des chantiers
Bords de route, rivière / EPI



Adapter les EPI
aux conditions
d'intervention



Fauchage / Broyage / Tonte

Permet de contenir la production de pollen et de graines sur de grandes surfaces / linéaires



Tenir compte des caractéristiques de l'ambrosie :

- Levées étalées dans le temps
- L'ambrosie supporte la fauche
- Production de semences tardive
- Les graines sont dures et flottantes
- Durée de vie des graines > 10 ans

⇒ **Plusieurs interventions sont nécessaires sur une saison et ce pendant plusieurs années**





 **Fauche : trop précoce / trop tardive / trop rase**

Traitement thermique

- Efficace sur jeunes plants (stade 3-4 feuilles)



Pâturage

- Recours aux ovins, caprins ...



Lutte biologique

Ophraella communis



Les méthodes de lutte - Synthèse

Méthodes	Champs	Bord de route	Zone urbaine	Bord de rivière
Arrachage	Possible	Réserver aux petits foyers	Possible	Possible
Fauche	Possible	Possible	Possible	Contraintes d'accessibilité de certaines surfaces
Pâturage d'entretien	Possible	Possible	Possible	Possible
Produit phytosanitaire	Possible	Raisonner en accord avec la réglementation		Impossible
Travail du sol	Possible	Impossible	Raisonner selon type de sol	Contraintes d'accessibilité de certaines surfaces
Lutte biologique	Non démontré			
Lutte thermique	Attention au coût et à l'impact environnemental de ce type d'intervention / Destruction non sélective			

Les acteurs de la lutte contre l'ambroisie



Le rôle des collectivités

Santé/environnement/citoyenneté

FEUILLE DE ROUTE POUR LES COLLECTIVITES

Aide à l'application du texte réglementant les ambroisies

www.ambrosie.info

***Les outils pour signaler l'ambrosie :**

www.signalement-ambrosie.fr

Application mobile

contact@signalement-ambrosie.fr

0 972 376 888

RECOMMANDATIONS D'ACTIONS

→ **Nommer un référent territorial** : [télécharger la fiche de désignation](#) et se rapprocher du coordinateur départemental ambrosie pour le former

→ Inciter les citoyens à signaler les populations* via la **plateforme de signalement ambrosie** : www.signalement-ambrosie.fr

→ Rappeler l'obligation de **destruction des foyers** :

- Inciter à faire détruire avant la floraison (fin juillet) pour éviter les pollens dans l'air
- Inciter à faire détruire avant grenaison (fin août) pour éviter sa dissémination
- Gérer les foyers sur les terrains communaux en priorisant les **plus impactants** pour la santé (proximité des lieux publics, bords de route) et favoriser les actions collectives (routes, fossés, parcelles agricoles).

→ **Informez et communiquez** sur les problématiques liées à la plante

→ **Végétalisez** les espaces pour concurrencer l'ambrosie

Les techniques de gestion sont à retrouver sur le [guide de gestion de l'Ambrosie à feuilles d'armoise](#)

En cas de forte infestation, il est préférable de choisir certaines tâches parmi toutes et augmenter en compétences les années suivantes.



CALENDRIER COMMUNAL

Juin : réactiver la **surveillance** sur les foyers connus ; commencer les destructions manuelles sur petits foyers et surveillance des foyers sur domaines privés. Organiser l'**information** des citoyens (voir encadré « Journée de l'ambrosie » au verso). Végétalisez les terrains nus.

Fin juillet : mettre en place les actions de gestion sur les terrains communaux. Inciter les citoyens à détruire les ambrosies sur leurs terrains avant qu'elles ne produisent du pollen. Faucher les foyers en bords de route.

Fin août : faucher à nouveau les foyers en bords de route s'ils ont eu le temps de repousser.

L'AMBROISIE

L'Ambrosie est une plante exotique envahissante, arrivée d'Amérique du nord. On la retrouve maintenant sur l'ensemble du territoire français à des degrés divers. Son pollen, très allergisant, cause un problème majeur de santé publique.

Son fort potentiel d'envahissement lui permet de se développer rapidement sur une grande variété de milieux (sols agricoles, bords de voies de communication, zones de chantier, terrains privés, etc.).

Cycle de développement des ambrosies

RÔLE DU RÉFÉRENT COMMUNAL

Un référent est un élu local et/ou un agent territorial ayant plusieurs rôles de médiation dans la lutte contre l'ambrosie. Il a pour rôle de :

- Repérer la présence d'ambrosie ;
- Participer à leur surveillance ;
- Informer les personnes concernées des mesures à mettre en place pour prévenir de son apparition ou pour lutter contre sa prolifération en application de l'arrêté préfectoral mentionné à l'article R. 1338-4 ;
- Veiller et participer à la mise en œuvre de ces mesures.

Le maire et le référent ambrosie peuvent aussi s'appuyer sur des relais locaux connaissant la problématique comme des agriculteurs, des associations de personnes allergiques, des particuliers, etc.

Flowchart of the reporting and management process:

```

    graph TD
      A[Je repère une population d'ambrosie ou je reçois un signalement] --> B[arrivé directement en mairie ou via la plateforme de signalement]
      B --> C{Pas d'ambrosie}
      C --> D[J'indique que le signalement est erroné]
      B --> E{Présence d'ambrosie confirmée}
      E --> F[J'actualise le signalement sur la plateforme en modifiant le statut de « à valider » à « validé non détruit »]
      E --> G[Je recherche les personnes responsables des terrains]
      G --> H[Je prends contact par téléphone ou directement pour un meilleur dialogue]
      H --> I[Je rappelle les obligations de l'ayant-droit + Courrier de signalement écrit par le maire]
      I --> J{Destruction des plants d'ambrosie constatée}
      J --> K{oui}
      K --> L[« validé non détruit » -> « validé détruit »]
      J --> M{non}
      M --> N[Relance (à réaliser en lien avec le maire)]
      N --> O[Absence de réaction]
      O --> P[Information de la situation aux autorités exécutives de ma collectivité territoriale]
      P --> Q[Absence de réaction]
      Q --> R[Information de la situation aux agents mentionnés au I de l'article L. 1338-4 du CSP]
      L --> S[Je prévois un suivi de la zone jusqu'à fin septembre pour gérer une éventuelle repousse de la plante]
      S --> T[Réaction]
      T --> J
  
```

Toutes les informations complémentaires et vos correspondants locaux Fredon en Auvergne-Rhône-Alpes sur <http://ambrosie.fredon-aura.fr>

Fredon est en charge de l'animation du plan régional de lutte contre l'ambrosie

Chaque premier samedi de l'été a lieu la **Journée Internationale de l'Ambrosie**. Des animations sont organisées notamment par les collectivités un peu partout en France pour informer le grand public et les professionnels sur les problèmes générés par l'Ambrosie et pour encourager la mise en place d'actions de lutte.

Peuvent être organisés : réunion d'informations, expositions, arrachage collectif, animation Cap'tain Allergo, formations de référents, échanges entre différents acteurs, etc.

Le référent territorial 'ambrosie'

Pilier du dispositif de lutte contre l'ambrosie

- Il organise la surveillance et accompagne les actions de lutte à l'échelle locale (*il ne détruit pas forcément lui-même les ambrosies*)

Ses Missions :

- Informer et Communiquer
- Surveiller la présence d'ambrosie sur le territoire
- Réaliser un plan de gestion communal / intercommunal
- Gérer les signalements
- Promouvoir les techniques de lutte adaptées
- Réaliser un bilan annuel



Des priorités différentes selon les enjeux du territoire

Informers et communiquer

- Mobiliser la population dès le début de la nouvelle campagne de lutte (mai / juin)
- Diffusion de documents d'informations sur l'ambroisie

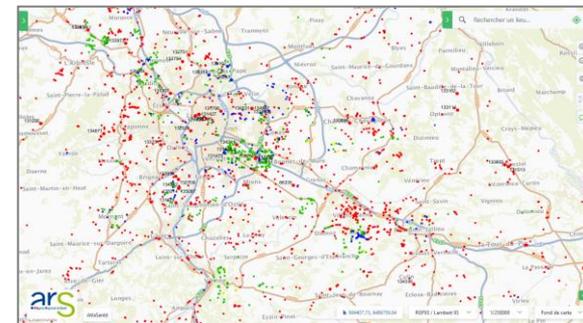
<https://ambroisie.fredon-aura.fr>



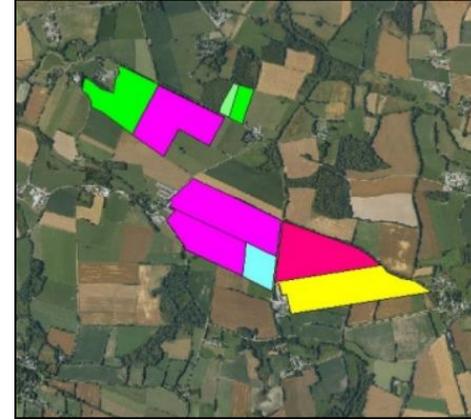
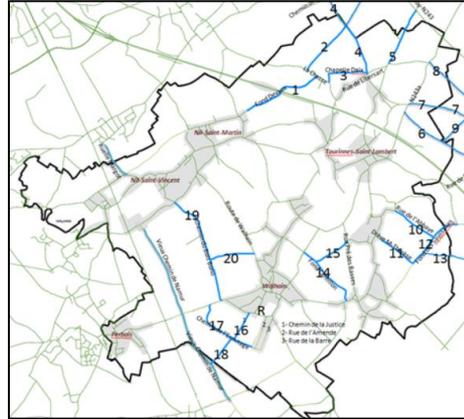
- Sensibilisation du public professionnel
⇒ *agriculteurs, opérateurs de travaux, gestionnaires d'espaces publics ...*

Surveiller la présence d'ambroisie

- Contrôler la présence d'ambroisie sur les sites connus
- Repérage des zones infestées dès le mois de juin, sur tout le territoire communal
- Consulter les signalements sur la plateforme « Signalement ambroisie »
- Organiser la traçabilité du dispositif



Réaliser un plan de gestion communal



Mai / Juin

Gestion des
terrains
communaux

**Fin
Juillet**

Fauche :
Second passage
si nécessaire

**Fin
Sept.**

Juin / Juil.

Fauche :
Passe haute sous
épis floraux avant
pollinisation

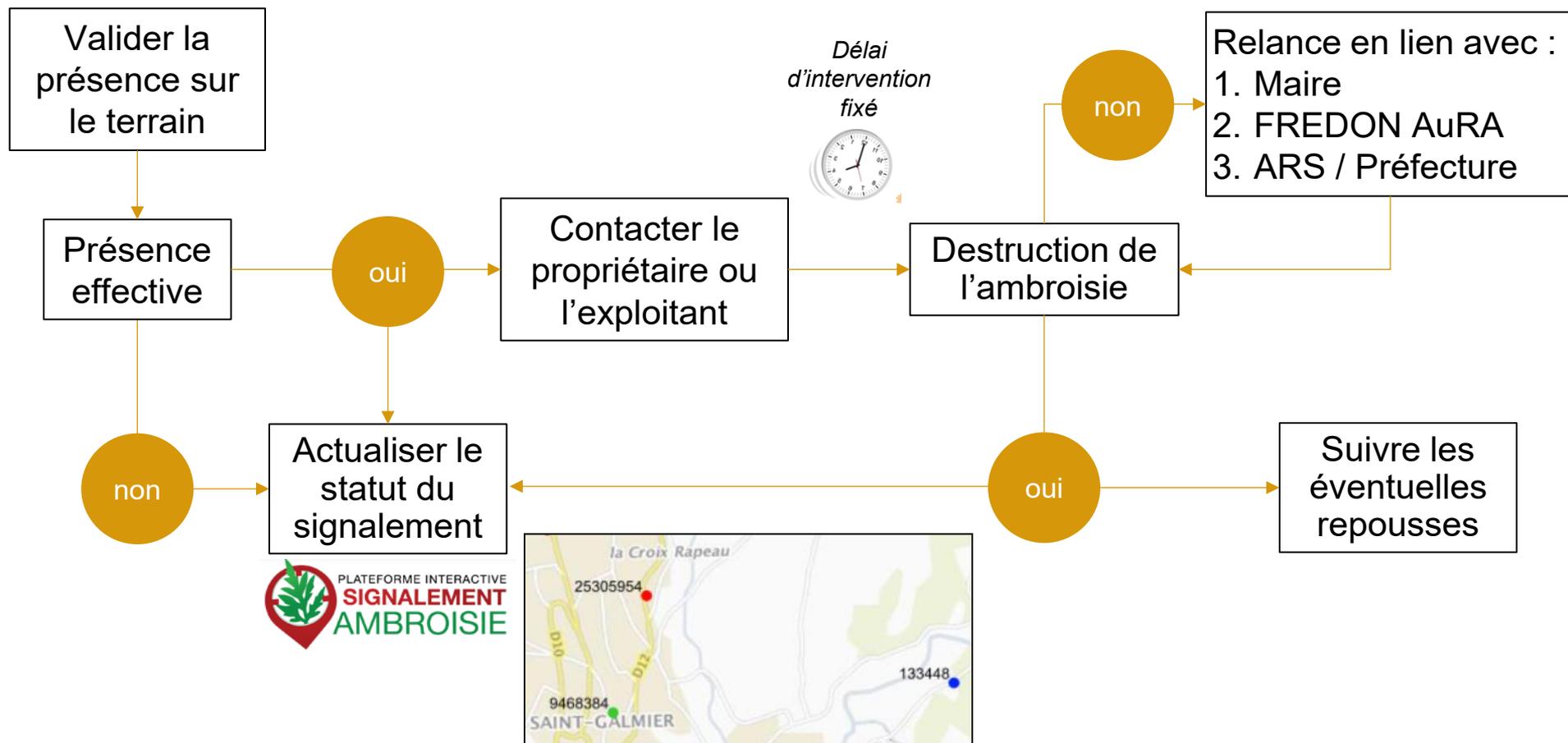
**Fin
Août**

Fauche :
Dernière passe
basse
**Ne plus
intervenir à
grenaison**

Réactiver la
surveillance
des foyers
connus

Destruction
manuelle des
petits foyers

Gérer les signalements d'ambroisie



Privilégier le contact humain avec dialogue et diplomatie



PLATEFORME INTERACTIVE
SIGNALEMENT
AMBROISIE



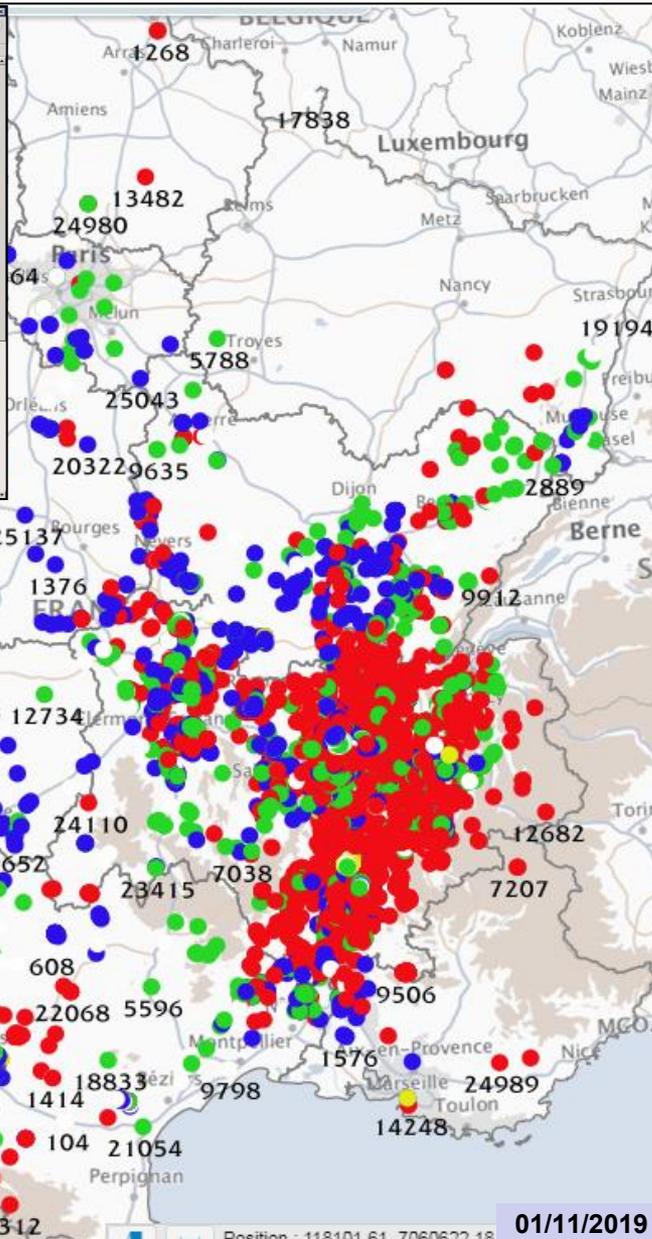
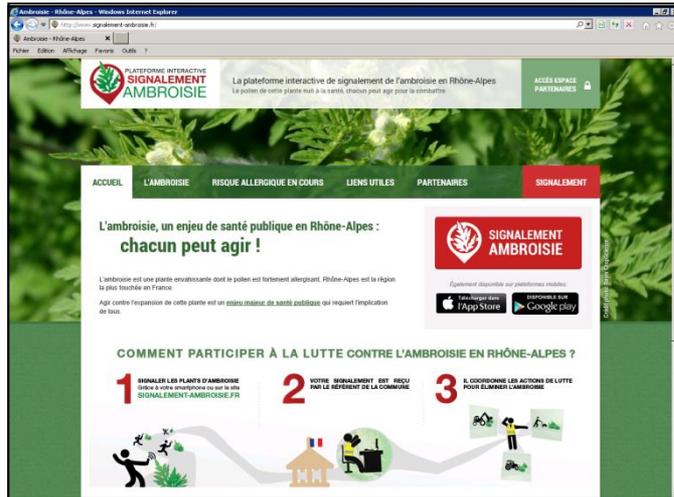
Application
mobile



0 972 376 888



contact@signalement-ambroisie.fr



- Signalement erroné
- Déjà signalé
- Validé détruit
- Validé non détruit
- à valider



8302 signalements en France en 2020 (dont 6501 en AuRA)

Nouveau formulaire 'en ligne' de désignation des référents 'ambroisie'



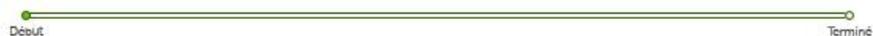
Ce formulaire permet d'inscrire les référents territoriaux ambroisie.

Seules les Agences Régionales de Santé, leurs délégataires ou les collectivités peuvent renseigner ce formulaire. Si plusieurs référents d'une même collectivité doivent être inscrits, merci de remplir un formulaire pour chacun d'entre eux.

Sachez qu'un groupe d'échange référents ambroisie a été créé sur Facebook, n'hésitez pas à en informer les référents : <https://www.facebook.com/groups/referents.ambroisie/>

Les informations recueillies sur ce formulaire ne seront utilisées que dans le cadre de la lutte contre les ambrosies. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : Observatoire des ambrosies FREDON France et Réseau National de Surveillance Aérobiologique.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter observatoire.ambroisie@fredon-france.org.



La collectivité

Renseigner dans cette partie les informations concernant la collectivité (commune ou communauté de communes ou EPCI).

Nom de la collectivité *

Renseigner le nom de la commune ou de l'EPCI

Code INSEE *

Attention à ne pas confondre avec le code postal de la commune. Dans le cas d'un EPCI, renseigner le code rattaché.

Courriel *

Téléphone

Le référent ambroisie

Renseigner dans cette partie les informations concernant le référent ambroisie.

NOM *

<https://framaforms.org/inscription-referent-territorial-ambroisie-1569419648>

Sources d'informations sur l'ambroisie

<http://ambroisie.fredon-aura.fr/>

www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr

Portail de lutte contre l'ambroisie
en Auvergne-Rhône-Alpes

Signaler l'Ambroisie

Agenda des visios, formations, ateliers...

Documentation & Réglementation

Logigramme de la lutte ambrosiicole en milieu agricole

ars
Agence Régionale de Santé
Auvergne-Rhône-Alpes

L'ARS Auvergne-Rhône-Alpes est là

Politique régionale de santé | Professionnels | Usagers | Dialogue et concertation

Accueil > Usagers > Santé et environnement > Environnement extérieur > Ambroisie : Attention aux allergies !

Article

Ambroisie : Attention aux allergies !

4 septembre 2018

L'ambroisie est une plante invasive dont le pollen est particulièrement allergisant. Auvergne-Rhône-Alpes est la région la plus touchée de France par cette infestation et par la diffusion de ces pollens.

Groupe d'échange Référents ambroisie France

Rejoindre ce groupe

Plus

À propos de ce groupe

HISTORIQUE

Groupe créé le 30 avril 2019

Le Centre National des Ambrosiols - FREDON France est ravi de vous accueillir dans cet espace réservé aux référents ambrosiols.

Vous êtes un référent ambrosiicole ? Participez à nos échanges et partagez vos connaissances et vos expériences avec nous.

Rejoignez-nous sur Facebook : <https://www.facebook.com/groups/referents.ambroisie/>

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

FREDON FRANCE

OBSERVATOIRE AMBROISIES

RÉGLEMENTATION | OBSERVATOIRE DES AMBROISIES | OUTILS

Actualité règlementaire ambrosiols.

Les Bouches-du-Rhône, l'Aude, l'Essonne, les Hautes-Alpes, Paris et la Seine-St Denis rejoignent les 50 autres départements possédant un arrêté préfectoral pour la lutte contre les ambrosiols en 2021 !

QU'EST-CE QUE L'AMBROISIE ?

HUMAINE

OÙ SE TROUVE L'AMBROISIE EN FRANCE ?

<https://ambroisie-risque.info/>

Nouvelle documentation 2019-2020

Guide pour les collectivités



AMBROISIE

RÉDUIRE L'IMPACT SANTÉ & ENVIRONNEMENT
DANS LES COLLECTIVITÉS

Reconnaitre l'Ambrosie à feuille d'armoise

Fleur mâle

Feuille

Tige

Fleurs mâles : épis denses de fleurs verdâtres Pollen allergisant

Feuilles profondément découpées du même vert sur les deux faces, nervures blanchâtres

Tige velue rougeâtre à maturité

plantule mars - avril

végétatif mai - juillet

adulte juin - août

sa présence

pas intervenir manuellement en période de pollinisation. Dans cette période, privilégier les interventions mécaniques au lever du soleil (période où les fleurs ne sont pas encore ouvertes). Porter des Equipements de Protection Individuelle adaptés.

Les solutions pour la détruire

Arrachage manuel

C'est la méthode la plus efficace pour réduire la quantité de pollens et de graines. A privilégier quand la quantité d'ambrosie est faible, ou lorsque les secteurs infestés sont peu accessibles et avant pollinisation.

Que faire des déchets d'ambrosie ?

Les plants arrachés ou fauchés peuvent être laissés sur place.

Action mécanique (tonte, fauchage, broyage...)

A privilégier quand la surface infestée est importante. Procéder à une première coupe haute (supérieure à 10 cm) entre début juillet et début août puis une seconde coupe entre fin août et fin septembre. Une troisième intervention peut être envisagée dans l'automne, suivant les conditions météo et le niveau de repousse de l'ambrosie. Attention : La coupe de printemps ("passe" de sécurité), surtout si elle est rase, ouvre le milieu et favorise le développement de l'ambrosie. Elle doit être suivie d'au moins 2 interventions successives.



fauchage mécanique

La gestion agricole

- Quelques plants non gérés peuvent infester une parcelle en quelques années.
- En cas de présence d'ambrosie en milieu agricole, contactez l'agriculteur(trice) pour échanger sur les solutions possibles et les délais d'action.
- En secteur très contaminés, privilégier la gestion à long terme, par la mise en place d'actions préventives et curatives durables.
- Pour plus d'informations : contacter votre correspondant FREDON.

Mai 2020

Nouvelle documentation 2019-2020

Lutter contre l'ambroisie en milieu agricole

Grandes cultures

Avril 2020

Un problème de santé publique

L'ambroisie est une plante allergisante dangereuse pour votre santé ainsi que celle de votre entourage. **Contrôler la présence d'ambroisie chaque année, avant la floraison, c'est agir pour la santé de tous.**

Avant d'agir, pensez à vos équipements de protection individuelle : vêtements couvrants, gants + masque à poussières et lunettes de protection si vous devez intervenir en période pollinique. Selon le secteur géographique, entre 10 et 20% de la population présentent des symptômes allergiques.



Source : Observatoire des ambrosies

Une forte pression en Auvergne-Rhône-Alpes !

L'ambroisie à feuilles d'ambroisie, pionnière, qui colonise

Le binage, seul ou en complément

Le binage permet d'obtenir une **bonne efficacité sur l'inter-rangs des cultures sarclées**. Le binage est plus efficace s'il est **précédé de faux-semis** et si le semis a lieu dans de bonnes conditions avec une **levée rapide et homogène de la culture**. Si malgré cela, l'association avec le désherbage chimique (désherbage mixte) peut assurer une bonne maîtrise des adventices, notamment dans le tournesol et dans le soja.



Le matériel utilisé doit être cohérent avec le semoir et adapté à la culture et au type de sol. Il doit être pratiqué sur **plantes adventices jeunes (2 à 4 feuilles maximum) en conditions sèches**. Plus de détails sur les réglages de votre bineuse, consulter la plaquette « Désherbage mécanique en culture de maïs : comment bien choisir son outil ? » (disponible sur <https://aura.chambres-agriculture.fr/>).

L'utilisation de produits chimiques en dernier recours

Les herbicides ont un **impact sur la santé humaine et sur l'environnement** et leur utilisation peut conduire au **développement de résistances** (des cas de résistances à certaines molécules herbicides ont déjà été constatés en France et en Amérique du nord). Pour une meilleure efficacité sur l'ambroisie, la lutte chimique doit être associée aux autres techniques de lutte. Plus de détails sur la protection intégrée des cultures, consulter le [portail Ecopyto-PIC](#).



Milieu agricole

Lutter contre l'ambroisie en milieu agricole (Avril 2020)

Recueil d'expériences (Sept. 2019)

Ambroisie et machines agricoles (Février 2020)

GERER SON CHANTIER AVEC AMBROISIE

En fonction de vos types de travaux agricoles et/ou ruraux, voici les trois étapes pour prévenir efficacement l'apparition de nouveaux foyers d'ambroisie :

- 1 Repérer les différentes zones sur le chantier
- 2 Commencer par la zone la moins infestée pour ne pas favoriser la dissémination des graines et la progression de l'ambroisie
- 3 Terminer par la zone la plus infestée
- 4 Procéder à un nettoyage sur place de votre machine avant de passer à tout autre chantier (cf. www.arvalis-infos.fr).

Dans la mesure du possible, utiliser un souffleur de feuilles à moteur thermique autonome en passant sur les parties de la machine susceptibles d'abriter des graines. L'efficacité de nettoyage du souffleur sur l'ensemble des éléments est bien meilleure que le balayage. À défaut, utiliser le souffleur de la moissonneuse-batteuse pour nettoyer les parties sensibles.



Reposoirs d'ambrosies liés à la menuiserie utilisée par la moissonneuse-batteuse de la récolte de tournesol de l'année précédente

La détection précoce de nouveaux foyers est importante pour éviter la dissémination des graines et adapter les pratiques de gestion.

La détection précoce de nouveaux foyers est importante pour éviter la dissémination des graines et adapter les pratiques de gestion.

FOCUS SUR LES ENGIN DE RECOLTE

- Dans les cultures hautes ou porte-grains type tournesol, adapter la hauteur de la barre de coupe pour limiter la récolte des graines d'ambroisie lorsque cela est pertinent (hauteur de l'ambroisie inférieure à celle de la culture)
- A la vidange de la trémie, ouvrir les grilles et ventiler à fond avant de faire un passage avec le souffleur
- Il peut être intéressant d'utiliser une machine munie de broyeur sous la coupe (permettant de broyer les plants d'ambroisie) et récupérateurs de menues pailles (pour exporter les graines).

Récolte : la règle de base : toujours se déplacer d'une zone à l'autre avec une machine propre



Reposoirs d'ambrosies liés à la menuiserie utilisée par la moissonneuse-batteuse de la récolte de tournesol de l'année précédente

familiale, a fortiori en cas d'exposition intense, répétée ou prolongée.

L'allergie à l'ambroisie entraîne des **coûts de santé importants**. Selon l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes ils s'évaluent à 40,5 millions € en 2017 sur cette seule région.

Contact : observatoire.ambrosie@fredon-france.org

Tel : +33 (0)1 53 83 71 75

Plaque réalisée en partenariat avec FNEED www.fnedt.org FNCSMA www.cuma.fr/france



RECONNAÎTRE L'AMBROISIE

Contre l'ambroisie, j'agis !

L'Ambroisie à feuilles d'ambroisie (*Ambrosia artemisiifolia*)

- Les tiges sont vertes, les épis, minces, les épis sont jaunes et sont en épis dressés
- Les feuilles produisent des feuilles et sont situées à des feuilles
- Les épis sont dressés, pelus et ramifiés, res à maturité
- La hauteur varie de 0,20 m à 1,50 m
- Les épis mesurent entre 10 et 15 cm et possèdent de nombreuses graines.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Consultez le guide de gestion contre l'Ambroisie à feuilles d'ambroisie » à retrouver sur www.ambrosie.info

2 l'Observatoire des ambrosies Facebook, Twitter ou LinkedIn!

AMBROISIE ET MACHINES AGRICOLES

Contact : observatoire.ambrosie@fredon-france.org
Tel : +33 (0)1 53 83 71 75

Plaque réalisée en partenariat avec FNEED www.fnedt.org FNCSMA www.cuma.fr/france

Outils de communication

Ne la confondez pas !

Ambroisie commune



⇒ face inférieure grise-argentée et odeur marquée quand on la froisse

Ambroisie annuelle



Que faire ?

La plante doit être éliminée

- Par arrachage de préférence avant floraison et avant la gréssaison (avec port de gants)
- Par un fuchage de préférence avant floraison
- En empêchant son installation par technique de végétalisation

Signalez-la

Sur la plateforme de signalement ambroisie :

- www.signalement-ambroisie.fr
- L'application mobile Signalement ambroisie
- Email : contact@signalement-ambroisie.fr
- Téléphone : 0 972 376 888

Contacts et informations

Observatoire des ambrosies : observatoire.ambrosies@fredon-france.org
et sur l'ambroisie : www.ambrosies.info

sur allergie aux pollens partout en France : www.pollens.fr

Auvergne-Rhône-Alpes
www.ars.auvergne-rhone-alpes.sante.fr
www.fredon-auvergne.fr
fact : ambrosies@fredon-auvergne.fr

ARS
ARS Auvergne-Rhône-Alpes
Ses actions liées à la lutte contre l'ambroisie ont été cofinancées par l'Union européenne dans le cadre du Fonds européen de Développement Régional (FEDER)

Ambroisie
attention

Allergies !



AMBRROSIE À FEUILLES D'ARMOISIE

Tous concernés
Chacun doit agir!

COMMENT PARTICIPER À LA LUTTE CONTRE L'AMBROSIE ?

- 1** TÉLÉCHARGER L'APPLICATION SIGNALEMENT AMBROSIE SUR VOTRE IPHONE OU VOTRE SMARTPHONE ANDROID OU RENDEZ-VOUS SUR LE SITE SIGNALEMENT-AMBROSIE.FR
- 2** SIGNALER LES PLANTS D'AMBROSIE (PRÉCISER S'IL S'AGIT D'UNE PLANTE DE LA PROPRIÉTÉ DE LA COMMUNE)
- 3** VOTRE SIGNALEMENT EST PRIÉRIÉ PAR LE REPRÉSENTANT DE LA COMMUNE
- 4** IL COORDONNE LES ACTIONS DE LUTTE POUR ÉLIMINER L'AMBROSIE



Plaquettes, flyers, affiches

Reconnaitre L'AMBROSIE

Une plante **DANGEREUSE** pour la santé !



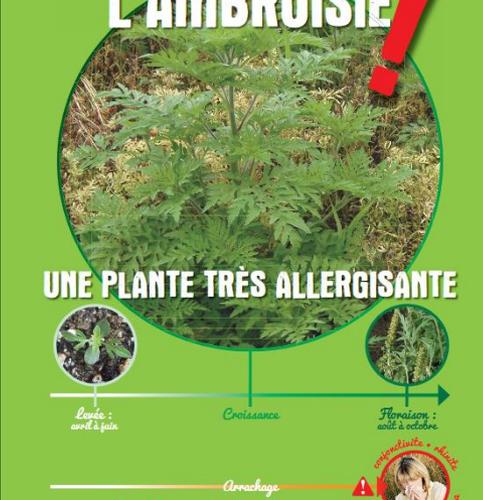
de 15 cm à 7 m de hauteur

- Fleurs mâles sur de longs épis
- Tige velue et rougeâtre
- Feuille profondément découpée

elle s'étale en forme de buisson

PARTICIPEZ À LA LUTTE CONTRE L'AMBROSIE !

UNE PLANTE TRÈS ALLERGISANTE



Arrachez-la avant la floraison !

Consultez votre mairie pour tout renseignement sur les mesures à prendre.
Signaler sa présence sur www.signalement-ambroisie.fr




Animation 'Captain Allergo' pour les enfants



Exposition ambrosie

L'équipe FREDON AURA d'animation du plan de lutte



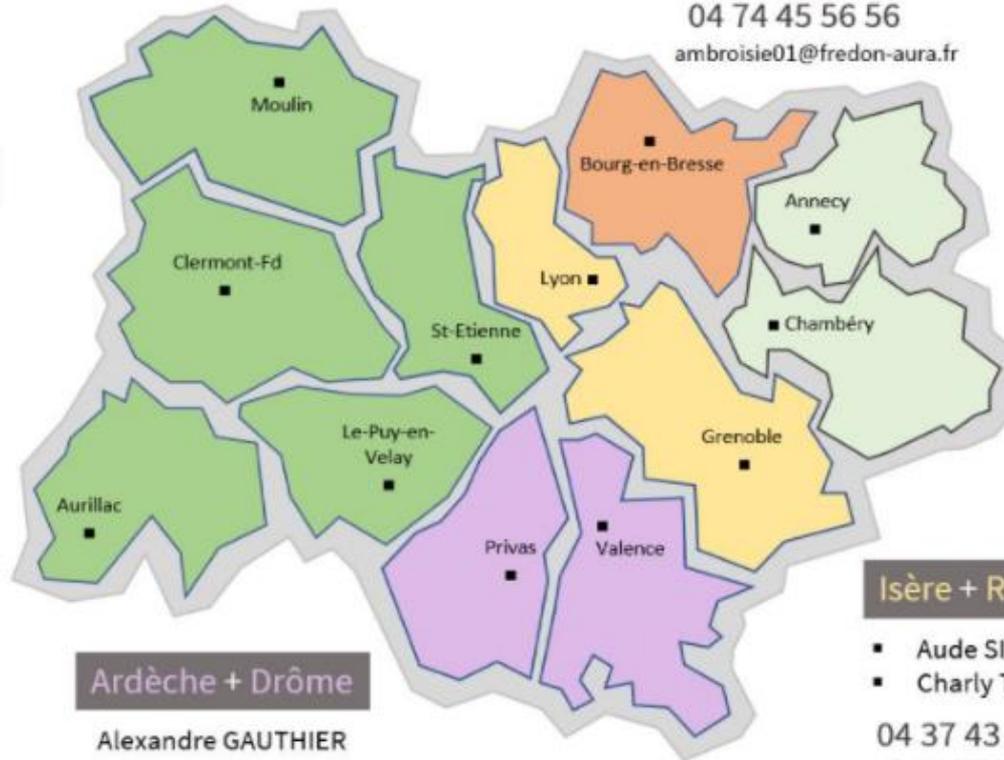
Correspondants « Ambroisie » en Auvergne Rhône-Alpes

Auvergne + Loire

- Frédéric CARAY
- Florian LUCAS
- David ROUX

04 73 42 16 29

ambroisie03@fredon-aura.fr
ambroisie63@fredon-aura.fr
ambroisie15@fredon-aura.fr
ambroisie43@fredon-aura.fr
ambroisie42@fredon-aura.fr



Ain

- Noémie CHEVAUCHET
- Emilie MAURON

04 74 45 56 56

ambroisie01@fredon-aura.fr

Coordination régionale

- Christophe BRAS
- Charly TRAVERSINO

04 37 43 40 70

ambroisie@fredon-aura.fr

Savoie(s)

Marie-Hélène PLAVERET

04 79 33 46 89

ambroisie74@fredon-aura.fr
ambroisie73@fredon-aura.fr

Isère + Rhône

- Aude SIMIEN
- Charly TRAVERSINO

04 37 43 40 70

ambroisie69@fredon-aura.fr
ambroisie38@fredon-aura.fr

Ardèche + Drôme

Alexandre GAUTHIER

04 75 55 37 89

ambroisie26@fredon-aura.fr
ambroisie07@fredon-aura.fr

Contacts ARS

Délégation	Adresse mail directions départementales ARS
01	ars-dt01-environnement-sante@ars.sante.fr
03	ars-dt03-risques-sanitaires@ars.sante.fr
07	ars-dt07-environnement-sante@ars.sante.fr
15	ars-dt15-risques-sanitaires@ars.sante.fr
26	ars-dt26-environnement-sante@ars.sante.fr
38	ars-dt38-environnement-sante@ars.sante.fr
42	ars-dt42-environnement-sante@ars.sante.fr
43	ars-dt43-environnement-sante@ars.sante.fr
63	ars-dt63-risques-sanitaires@ars.sante.fr
69	ars-dt69-sante-environnement.fr
73	ars-dt73-environnement-sante@ars.sante.fr
74	ars-dt74-environnement-sante@ars.sante.fr



Merci de votre attention

N'oubliez pas de répondre au questionnaire :

<https://framaforms.org/questionnaire-atelier-info-ambrosie-1623139685>

